



Syndicat Local Pénitentiaire **FO Justice** MA GRASSE

AUDIENCE

AVEC MONSIEUR LE CHEF D'ETABLISSEMENT

Avant tout **FO Justice** renouvelle ses souhaits de bienvenue à Monsieur le Directeur pour sa nomination en qualité de chef d'établissement. Nous espérons que cette prise de poste sera l'occasion d'instaurer un dialogue social de qualité, constructif et respectueux, au bénéfice de l'ensemble des personnels et du bon fonctionnement de l'établissement.

À la demande de **FO Justice**, le chef d'établissement a bien voulu recevoir notre organisation syndicale, afin de prendre un premier contact et d'échanger sur les difficultés rencontrées quotidiennement par les personnels et sur les dysfonctionnements constatés au sein de l'établissement.

Cette audience nous a permis de dresser un état des lieux précis de la situation et de porter les revendications des personnels sur plusieurs sujets essentiels :

- **Dialogue social et qualité des échanges** avec les représentants du personnel ;
- **Formalisme administratif** relatif à la tenue des instances locales ;
- **Volumétrie des mouvements**, avec leurs conséquences sur l'organisation des services ;
- **Fidélisation des personnels**, indispensable à la stabilité des équipes ;
- **Sécurité** des personnels et de l'établissement ;
- **Logement**, enjeu important pour l'attractivité et le maintien des agents ;
- **Discipline**, avec la nécessité d'un traitement clair et équitable des situations ;
- **Stagiairisation** et accompagnement des agents concernés.

Sur l'ensemble de ces sujets, **FO Justice** a porté un discours clair et sans détour : les difficultés rencontrées par les personnels ne peuvent être ignorées et doivent faire l'objet de réponses concrètes.

Le chef d'établissement a fait preuve d'une écoute attentive à l'égard des problématiques soulevées et des arguments développés par notre organisation.

FO Justice prend acte de cette volonté et restera attentive à sa traduction concrète dans les faits.

Il a notamment affiché sa volonté de « travailler » avec notre organisation représentative, mais également, plus largement avec l'ensemble des personnels.

FO Justice a réaffirmé sa volonté d'instaurer un dialogue social de qualité, constructif et exigeant, permettant de rechercher des solutions aux problématiques communes, dans l'intérêt des personnels et du bon fonctionnement de l'établissement.

Nous considérons cette première audience comme positive et encourageante.

FO Justice restera mobilisée et continuera de porter les revendications des personnels avec détermination, exigence et responsabilité.

Grasse, le 17 septembre 2026

